Sensibilisation Association:

Association de parents



Crée en septembre 2016, notre association regroupe les familles ayant un (ou plusieurs) enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA ou Autisme) avec ou sans troubles associés (TDA/H..)

Nos Objectifs :

* Améliorer la vie scolaire, médicale et sociale des enfants /ados atteints de TSA

* Permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger lors d'activités ou de rencontres avec des professionnels de divers champs(artistique, médical, paramédical, éducatif).

* Permettre aux familles de mieux appréhender l'handicap invisible de leur enfant via des formations/ activités proposées par des professionnels.

* Sensibiliser la société et les institutions aux différents handicaps invisibles de nos enfants/ adolescents



Qu’est ce que L’Autisme?



L'AUTISME est **un trouble neuro-développemental**
dans lequel la communication et les interactions sociales sont perturbées
et auquel peuvent être associés d'autres problématiques
(hyperactivité, déficience intellectuelle, épilepsie…)

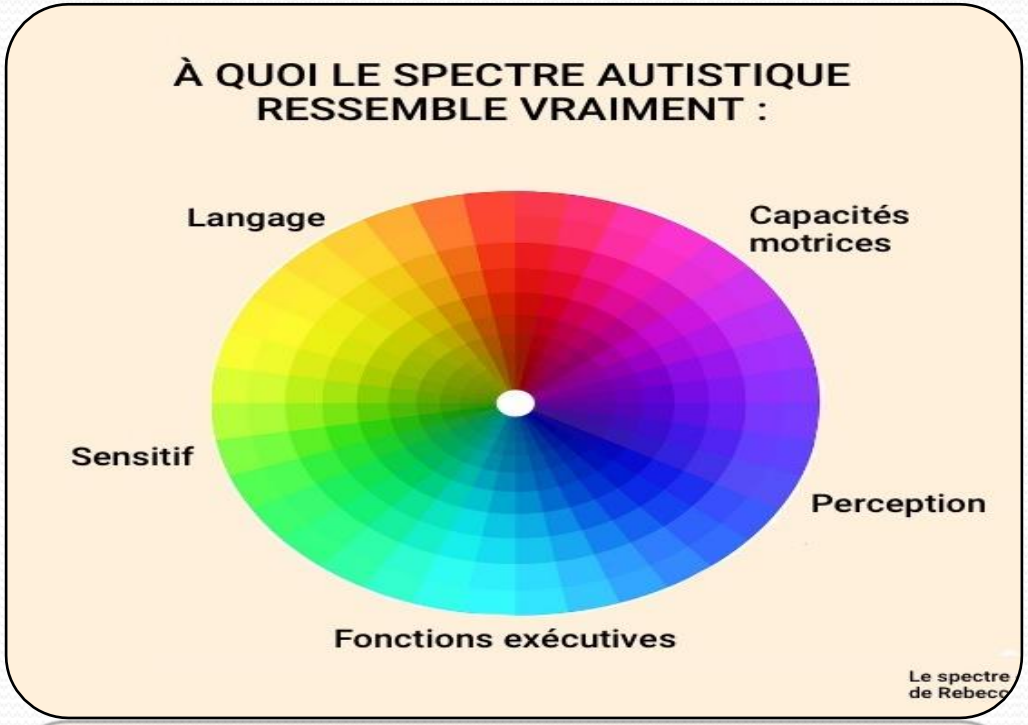




L'autisme n'est pas une MALADIE mais un trouble neurologique !

**On ne peut pas en guérir mais avec une prise en charge adaptée,
on peut atténuer certaines problématiques
et ainsi améliorer la vie des personnes autistes.**


Trouble du spectre de l'autisme
Avec trouble du langage
Sans trouble du langage
Avec déficience intellectuelle
Sans déficience intellectuelle


À QUOI LE SPECTRE AUTISTIQUE RESSEMBLE VRAIMENT :
Langage
Capacités motrices
Sensitif
Perception
Fonctions exécutives
Le spectre de Rebecc

Les signes fréquents chez l'enfant :

Absence de réaction à son prénom

Ne parle pas ou Commence à acquérir du langage, mais le perd ou cesse son apprentissage



Evite le contact visuel, et préfère être seul

Mouvements répétitifs, et/ou Centres d'intérêt restreints

Entre 12 mois et 2/3 ans

*** Les garçons sont plus concernés que les filles par cet handicap (diagnostic)**

*** En Polynésie, 92 enfants atteints de TSA ont actuellement une prise en charge médicale à la Pédopsychiatrie sur Tahiti (hors îles, CAMSP, Pédopsychiatres privés….)**

Autisme et Entreprise



Embauche d'une personne autiste :

LES ATOUTS :

- **La ponctualité:** Les personnes autistes aiment le cadre et ont besoin d'une routine. Donc le respect des horaires fait partie des avantages d'employer une personne autiste.
- **La concentration:** Les personnes autistes ressentent une grande satisfaction à réaliser des travaux minutieux. Ils ne se laissent pas facilement distraire!
- **Une expertise efficace:** La majorité des personnes autistes ont un ou plusieurs intérêts restreints. Ils acquièrent des compétences techniques pointues dans leur domaine.
- **Rigueur et Franchise:** Une personne autiste ne s'arrête que lorsque sa tâche est finie et aime aller directement à l'essentiel.
- **Fiabilité et loyauté :** Une fois les habitudes prises et qu'elles sont bien installées dans leurs travail, les personnes autistes restent en moyenne plus longtemps dans leur entreprise que leurs collègues neurotypiques.

Embauche d'une personne autiste :

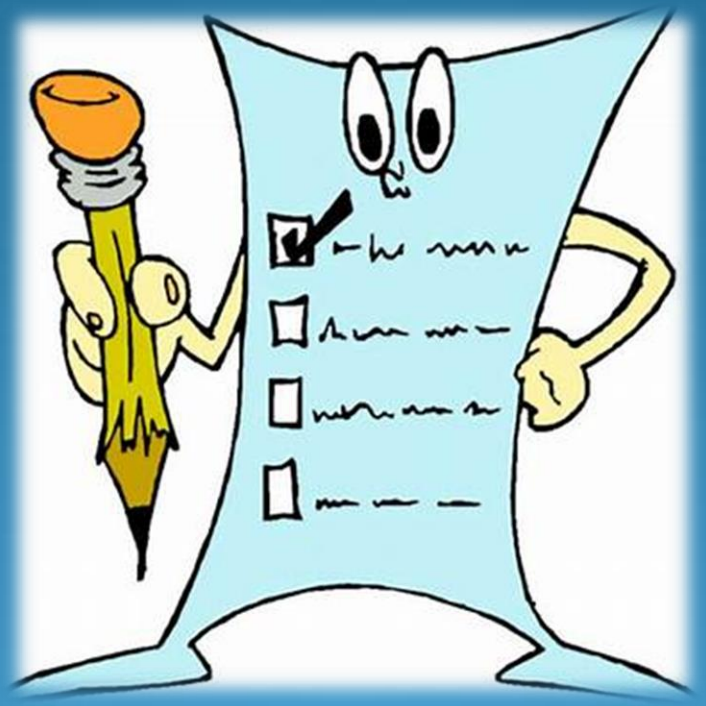
LES DIFFICULTES :

- **Les relation sociales:** Les personnes autistes ont du mal à établir des relations sociales (description des émotions, communication…)
  Elles préfèrent en général travailler seules qu'en équipe.

(mais que l'on s'intéresse à eux pendant les temps de pause leur fait plaisir !)

- **Manque de confiance:** Les personnes autistes ont un besoin d'être accompagné et encourager au début. Mais une fois que vous leur posez un cadre clair et concis et que leur routine est établie, vous pouvez compter sur eux les yeux fermés !
- **Le temps :** Les personnes autistes ont en général besoin de plus de temps pour exécuter une tâche. Par contre, celle-ci sera exécuter sans erreur! Il faut donc être patient et compréhensif ☺
- **La Répétition (écholalie):** Beaucoup de personnes autistes ont tendance à être butées sur une situation et peuvent en parler pendant plusieurs minutes. Il faut donc être très patient, et essayer de l'emmener sur un autre sujet. ☺

En Résumé ?



LES POINTS À RETENIR:

- L’autisme **n’est pas une maladie** mais un trouble neuro-développemental (handicap invisible).
- **On ne guérit pas** de l’Autisme, mais on peut en atténuer les signes et **vivre avec en étant relativement autonome à l’âge adulte**.
- Une **prise en charge médicale précoce** permet un accompagnement plus adapté et conduit à de nettes **améliorations**.
- **Il y a plus d’avantages** que d’inconvénients à **embaucher une personne autiste** dès lors que vous leur posez un cadre et une routine dans le domaine de prédilection.

  Il faut juste beaucoup de **patience** et **bienveillance**!
- L’embauche d’une personne autiste polynésienne contribue à **la reconnaissance et l’inclusion** de ces personnes à l’handicap invisible mal connu en Polynésie Française.
- Apprenez à les **connaître**, ils pourraient vous **surprendre** !



Entre deux mondes

Pour nous contacter:

Association Entre deux mondes

Tél: 87 26 76 43 (la Présidente)

Mail:entredeuxmondes.tahiti@outlook.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION